

# Football belge réclame au politique



nels et amateurs, où la Pro League et l'Union belge organisent l'équivalent de plusieurs éditions de Tomorrowland chaque week-end. « Elles concernent aussi les terrains et les buvettes », comme le souligne Philippe Rozier, le CEO de Voetbal Vlaanderen. « Au nord du pays, 60 % des vestiaires et 60 % des cantines ont entre 20 et 40 ans. »

A l'échelle supérieure, on ne reviendra pas sur le fait que, depuis des années, la Belgique se voit refuser l'accès à l'organisation de grands événements, et notamment des finales de Coupe d'Europe. Sans compter que pour la tenue des matchs des Diables rouges, le stade Roi Baudouin vit à crédit, à savoir sur des dérogations de la part de l'UEFA et de la Fifa. « Encore une fois, on vit avec le principe de réalité », concède Lorin Parys. « On ne peut pas trouver de l'argent pour tout et pour tous, mais le politique peut soutenir la principale activité de loisirs du pays via des aides indirectes par le biais de mécanismes de garantie généraux existants (comme la garantie PMV de Gigarant en Flandre, les garanties de prêt de Finance Brussels ou de Wallonie Entreprendre). En garantissant un financement bancaire en tant que tiers, les autorités publiques ou les communes peuvent réduire la charge financière des clubs et assumer le risque pour des infrastructures considérées comme d'intérêt général. La promotion et le développement de solutions de mobilité durable autour et vers les installations sportives (parkings, transports en commun) entrent aussi dans ce cadre de soutien des différents niveaux de pouvoirs publics. »

nouveau stade du Tivoli à La Louvière (2026) et la Zebrarena (2027) à Marchienne-au-Pont sortiront de terre. Une éternité à mettre en corrélation étroite avec la vétusté des installations occupées par le football professionnel, parfois à leurs risques et périls puisque, comme au Freethiel (Beveren), au stade Machtens (RWDM), au Bosuil (Antwerp) ou au stade Tondreau (Mons), on a même assisté à des fermetures temporaires ou définitives de tribunes. « Nos stades sont en moyenne âgés de 76,3 ans », analyse Piet Vandendriessche, le CEO de l'Union belge. « Seule l'Écosse et ses 90,5 ans font pire. Je n'ignore pas la réalité budgétaire, mais pour prendre l'exemple d'un nouveau stade national, après l'échec de l'Eurostadium qui devait permettre à Bruxelles d'accueillir le match d'ouverture de l'Euro 2020, on sait désormais que sans une réelle impulsion du fédéral, toute tentative est vouée à l'échec. Pour revenir aux clubs de D1, comme le réclament 55 % des supporters récemment sondés par la Pro League, la rénovation ou la construction de nouvelles enceintes va améliorer l'expérience vécue par les spectateurs, la fréquentation des stades mais aussi la sécurité. » « Lors de la dernière décennie, les clubs professionnels ont investi un peu plus d'un demi-milliard dans la brique », complète Lorin Parys. « Soit directement dans leur stade pour le confort et la sécurité des fans, soit dans un centre d'entraînement. »

Mais le combat de la pyramide entière du football, de sa base à son sommet, ne se résume pas aux travées qui accueillent les spectateurs aux matchs profession-

nels et amateurs, où la Pro League et l'Union belge organisent l'équivalent de plusieurs éditions de Tomorrowland chaque week-end. « Elles concernent aussi les terrains et les buvettes », comme le souligne Philippe Rozier, le CEO de Voetbal Vlaanderen. « Au nord du pays, 60 % des vestiaires et 60 % des cantines ont entre 20 et 40 ans. »

ment. Ce qui engendre un manque à gagner au niveau des recettes fiscales foncières, d'emploi ou des activités commerciales. « On manque clairement de flexibilité dans le processus », estime Mehdi Bayat, l'administrateur délégué du Sporting Charleroi actuellement au cœur de l'action avec les dernières démarches préalables à la construction de son nouveau stade. « En simplifiant les procédures tout en respectant le droit aux recours, on gagnerait en temps, en énergie et on diminuerait les risques inhérents à l'augmentation du coût des matériaux. Le soutien technique des Régions ou des communes est lui aussi un élément qui peut faire gagner du temps. » « La problématique des permis est une problématique connue », précise Adrien Dolimont, le ministre wallon du Budget et des Infrastructures sportives. « Il faut reconnaître que la prolongation des délais n'est plus une possibilité ou une éventualité, c'est devenu une habitude. Une réflexion sur le sujet s'impose. »

## 4

**Accroître le soutien aux bénévoles**  
Eux-mêmes dans le cas, les dirigeants des clubs amateurs ne sont pas payés pour le savoir : la crise du bénévolat est particulièrement aiguë. Selon eux, la crise sanitaire et le repli sur soi engendré par le confinement ont profondément modifié l'approche du don de soi. La

chasse aux bénévoles est donc ouverte toute l'année, mais le recrutement de nouvelles têtes reste ardu. Philippe Rosier, le CEO de Voetbal Vlaanderen, a d'ailleurs mandaté la société Deloitte pour une étude sur le sujet. Qu'en ressort-il ? C'est simple : 91 % des clubs flamands recherchent des bénévoles supplémentaires, un chiffre qui, si l'ACF s'était prêtée au même exercice, serait sans doute fort similaire en Wallonie. De nombreuses personnes qui contribuent à l'intendance, à la logistique et même au coaching dans les clubs, ont tendance à baisser les bras dans un premier temps, puis à renoncer à ce qui reste un hobby. Un club sur trois



Lors de la dernière décennie, les clubs professionnels ont investi un peu plus d'un demi-milliard dans la brique

Lorin Parys  
CEO de la Pro League



ne parvient plus à recruter des arbitres alors qu'un quart des clubs est en manque d'entraîneurs. « Nous traversons la même crise du bénévolat », confirme Thomas Rodriguez Pereira, administrateur à l'Aile francophone de la fédération (ACFF). « Le statut associatif est une bonne chose, mais la taxa-



En une saison et demie, près de 300 ans d'interdiction de stade ont été signifiés sur l'ensemble du pays

Jurgen De Landsheer  
Chef de la zone de police Bruxelles-Midi



tion sur le bénévolat est encore trop importante pour maintenir les vocations ou en susciter de nouvelles. Il faudrait sérieusement

penser à augmenter les plafonds, sous peine de pénurie plus importante qu'elle ne l'est déjà. »

Non rémunérés (personnel de buvettes, délégués) ou souvent à peine défrayés (staff sportif, arbitres), les bénévoles tombent aussi sous le coup de la loi. Depuis janvier 2022, le régime fiscal appliqué au travail associatif a évolué, le rendant plus contraignant, à la fois sur le plan financier (plafond de 2.987 euros pour un entraîneur, le surplus étant considéré comme un revenu imposable, par exemple) mais aussi administratif (déclarations à effectuer, contrat d'assurances à souscrire, etc.). « L'introduction de flexijobs dans le secteur sportif depuis janvier 2023 constitue une solution pour commencer à enrayer la baisse du volontariat traditionnel », explique Lorin Parys.

« Cela peut aider les clubs amateurs à puiser dans un vivier plus large, mais aussi à y gagner en expertises pour remplir certaines compétences absentes dans les clubs. Mais ceux-ci se heurtent souvent à une législation stricte en matière de législation du travail. C'est d'un élargissement raisonnable, en faveur du sport, qu'il faut discuter d'urgence avec le pouvoir politique. L'associatif et la culture sont eux aussi concernés par cette problématique. »

A entendre de nombreux acteurs du football amateur qui le clament en chœur, « on peut arriver à un consensus sur des données élémentaires, communes à la base de la pyramide, à commencer par une simplification du statut des entraîneurs, extrêmement compliqué à l'heure actuelle. Parallèlement, les autorités régionales pourraient déléguer des fonctionnaires formés pour aider les clubs à alléger leurs tâches administratives. Car beaucoup de bénévoles renoncent à cause du temps excessif qu'ils consacrent à la paperasse chaque soir en plus du métier qu'ils exercent en journée. »

## 5

**Prévenir et sanctionner le piratage numérique**

Les flux illégaux concernant les images du championnat de Belgique de football coûtent cher à la société. Et doublement puisqu'en dépit d'une perte chiffrée à 133,5 millions aux dépens de l'opérateur DAZN et des 27 clubs de la Pro League, le Trésor public se voit privé d'un manque à gagner de quelque 23,5 mil-

lions par an. Derrière l'industrie de la musique et du cinéma, le foot est une cible de choix pour les plateformes où règnent les zones de non-droit. Le piratage des grandes rencontres internationales y est légion et les matchs de la Jupiler Pro League n'échappent pas à la règle. Les chiffres de l'Audiovisual Anti Piracy Agency (AAPA), une organisation internationale qui lutte contre la piraterie numérique, sont formels : 5,4 % de la population de notre pays a commis des actes de piratage en 2021 alors que la moyenne dans les pays de l'Union européenne est de 4,5 %. Un chiffre qui, selon une estimation non encore officialisée, passerait à 6,75 % en 2023. « Il y a trois ans, la Belgique comptait 457.000 utilisateurs de streaming illégal, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2018 », explique Lorin Parys, le CEO de la Pro League. « Chez les 16-25 ans, un tiers des personnes qui regardent des matchs de foot ou des résumés le font par le biais de streaming illégal. C'est énorme et cela nous a poussés à agir, en collaboration avec les détenteurs de droits et les autorités fédérales. Depuis le 19 juin 2022, une nouvelle loi est entrée en vigueur mais l'arrêt royal entérinant la création de l'organisme de contrôle se fait attendre », explique Benoît Cordemans, responsable du développement commercial chez DAZN. « Tout comme la Pro League, son employeur espère à terme pouvoir obtenir du futur organe répressif de faire bloquer les *livestreams* illégaux, comme c'est déjà le cas en France, en Italie ou aux Pays-Bas, autant de pays pionniers en matière de réglementation des contenus audiovisuels. »

## 6

**Renforcer la compétitivité internationale du football belge**

La réforme fiscale entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et la perte de 100 millions que déplorent les 27 clubs professionnels

avec la fin de certains avantages restent toujours un sujet d'actualité dans les cénacles du foot où l'on prie pour un statu quo fiscal et social stable à long terme. Avec l'éternel argument de la perte de compétitivité des représentants belges sur la scène européenne. « On pourrait dire que cela ne concerne jamais rien d'autre que des résultats dans les trois compétitions (Ligue des champions, Europa League, Conference League) », prévient Bart De Smet, le président de la Pro League. « Mais il faut toujours garder à l'esprit que les succès engrangés augmentent les recettes des participants belges et, par effet en cascade, elles impactent également le foot amateur. En 2022, 55,1 millions ont été ventilés sur toute la base de la pyramide de notre football par les clubs professionnels. Alors qu'ils n'étaient pourtant contractuellement tenus qu'à un montant de 30,1 millions. Un football belge qui se porte bien sur la scène internationale est un football belge qui aura les pieds un peu plus au sec. »



Nos stades sont en moyenne âgés de 76,3 ans. Seule l'Écosse et ses 90,5 ans fait pire

Piet Vandendriessche  
CEO de l'Union belge



## POLLUTION

### Quarante-neuf pays demandent une reconnaissance du principe pollueur-payeur

Une cinquantaine d'écoorganismes chargés de piloter la collecte et le tri des déchets dans leurs pays respectifs ont exprimé le souhait de voir la responsabilité du pollueur-payeur reconnue dans le texte final des négociations mondiales sur la lutte contre la pollution plastique, qui reprennent au Canada.

Quarante-neuf écoorganismes de différents pays du monde se sont regroupés dans une coalition qui plaide pour une reconnaissance du modèle de politique

environnementale appelé « responsabilité élargie des producteurs (REP) », soutenu par l'OCDE, afin d'organiser et financer la collecte, le tri et le recyclage des déchets plastique, indique un communiqué commun. Cinq mois après leur dernière rencontre au Kenya, les négociateurs de 175 pays se retrouvent à partir de mardi, et ce jusqu'au lundi 29 avril, à Ottawa au Canada pour avancer sur un traité mondial contraignant pour mettre fin aux déchets plastiques. AFP

## SOCIÉTÉ

### Des actions prévues ce mardi dans l'enseignement francophone et néerlandophone

Pour la première fois, le front commun des syndicats de l'enseignement francophone, mais aussi néerlandophone appelle à une action commune ce mardi 23 avril. A l'approche des élections législatives de juin, les neuf syndicats veulent mettre plusieurs priorités à l'agenda de la prochaine législature. « Un signal fort doit être envoyé aux politiques. L'éducation belge est confrontée à des problèmes similaires dans les deux communautés », soutiennent les syndicats. Parmi les préoccupations syndicales, deux font l'objet d'une attention particu-

lière : la pénurie d'enseignants et la taille des classes. « La ministre a seulement agi sur le nombre d'élèves par classe en maternel. C'est mieux que rien, mais ça reste insuffisant », pointe Joseph Thonon, président de la CGSP Enseignement. « Quant à la pénurie, elle a fait l'objet de trop peu d'attention. » Les syndicats épinglent également la surcharge de travail du personnel enseignant et le sous-financement. « On traîne certaines revendications depuis trois ans, avec peu de réponses au niveau politique », poursuit le syndicat socialiste.

Cette « dernière action d'envergure », de l'année scolaire du moins, aura lieu à Bruxelles. Le rassemblement est prévu à 9 h 30 à la gare Centrale. Le cortège prendra ensuite la direction de la place Surlat de Chokier où se situe le siège du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, proche également du parlement flamand. Les syndicats attendent la présence de 5.000 à 6.000 membres du personnel éducatif. Si des perturbations sont attendues dans les écoles, ces dernières devraient rester ouvertes. C.H.N